Ville de Gembloux



Au pays de Gembloux
ville et villages

avril 2016 N°64

Magazine d'info édité par la Ville de Gembloux

Evénement

3ème édition du Festival « Fleurs et Jardins »

***« Un jardin, même tout petit, est la porte du paradis »* Marie ANGEL**

Que vous soyez jeune jardinier ou véritable passionné, à la recherche de plantes vivaces ou annuelles, en quête de conseils ou de certaines variétés… Que vous ayez une terrasse à fleurir ou un balcon à garnir, ne ratez pas l'occasion de rencontrer de nombreux professionnels aux mains vertes…

Sommaire

Evénement 3
Festival « Fleurs et Jardins »
Fête de la Musique

Déclarations fiscales 2015 4
Un p'tit coup de pouce

Développement rural 6
Quoi de neuf ?
Des fascines de paille en bordure de champs

Enseignement 8
L'école de Sauvenière vous invite…

CPAS 9
Un projet intergénérationnel

Brochure extrascolaire 9
Eté 2016

Environnement 10
« Marrons-nous » un peu…
Le Printemps sans Pesticide
Le désherbage thermique…
Une maison à insectes
Collecte de livres

Ordonnance de police 11
Trottoirs et accotements

Centre culturel 12

Culture 13
Deux nouvelles boîtes à livres !

Télé-accueil 13
Recherche de nouveaux volontaires

Du côté des aînés 13
Première édition du thé dansant…

Nos joies, nos peines… 14
Naissances - Mariages - Décès



Des fleurs, des plantes, des arbustes mais pas seulement… ! Cette année encore, des pépinières, magasins de bricolage, jardineries et fleuristes gembloutois devraient rejoindre les horticulteurs belges et étrangers et vous proposer de quoi égayer vos cours et jardins le samedi 30 avril à Gembloux.

Les commerçants de l'Union des Indépendants de Gembloux se joignent à la manifestation et organiseront un concours thématique dont les prix seront comme vos jardins : extraordinaires !

En savoir plus ?
« Fleurs et Jardins » Passage des Déportés, Grand Rue et Place St Jean ; Accès et parking gratuit via l'Avenue de la Faculté - Espace Senghor.
www.gembloux.be - Service Dynamique urbaine - Parc d'Epinal – 5030 Gembloux - 081/625.555 – 081/626.332 ou caroline.huskens@gembloux.be

Fête de la Musique… et de deux !

La deuxième édition de la Fête de la Musique à Gembloux ? C'est le samedi 18 juin 2016. A partir de 11h et jusque tard dans la soirée, Gembloux vibrera aux sons de groupes tels que « Dry's », la chorale « Les Chant'bardeurs », « Rising Sparks », « Hidden Rapture », le « Quatuor à Gages », « Ayneed », « Lylac », « Ten Ends », « Duo Douyez », « Def Monk », « Jad'Is » en concert final au Parc d'Epinal… et de nombreux autres !
Au coeur de l'événement ? Le Centre culturel « Au Cinéma royal » de Gembloux et ses partenaires : la Ville de Gembloux, l'UIG (Union des Indépendants de Gembloux), Dance Factory, l'ASBL Resanesco, le Conseil de la Musique, Alternative People (regroupement de membres associatifs et de citoyens sensibles à l'amélioration du mieux vivre ensemble) et l'ASBL Quoi Deux Neuf.
Le programme s'annonce riche et varié. Il y en aura pour tous les goûts. N'hésitez pas à surfer sur http://www.fetedelamusiquegembloux.be pour connaître tous les détails de cette belle journée !



En savoir plus ? Centre culturel « Au Cinéma royal » de Gembloux – 081/61.38.38
ou événement "Facebook" - Fête de la Musique Gembloux

Déclarations fiscales

Un p'tit coup de pouce pour remplir sa déclaration…

Besoin d'aide pour remplir votre déclaration fiscale de l'exercice 2016, revenus de l'année 2015?

Des séances d'aide se dérouleront les **17, 19, 24, 26, 27, 31 mai et les 2 et 3 juin 2016**, de 9h à 12h et de 13h à 16h, au 46B, chaussée de Wavre à Gembloux.

En savoir plus ? Contrôle IPP Namur – téléphone : 0257/77.530 - contr.cd.namur5@minfin.fed.be.

Editeur responsable : Ville de Gembloux - Bourgmestre : Monsieur Benoît DISPA
Graphisme & impression : SPRL REGIFO Edition
Les articles, photos et agenda pour la prochaine édition du 27 juin 2016 sont à remettre pour le 16 mai 2016 à Stéphanie DELBRASSINNE – Parc d'Epinal à 5030 Gembloux.
T. 081/626.322 ou par e-mail : stephanie.delbrassinne@gembloux.be

Développement rural

Nouvelle opération de développement rural !

Les autorités communales lancent une nouvelle opération de développement rural. Dans ce cadre, une consultation citoyenne est organisée, afin que les habitants puissent s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur cadre de vie, de leur village.
L'objectif ? Définir une stratégie de développement et concevoir des projets susceptibles de répondre aux attentes et besoins reconnus. Le bon développement de votre cadre de vie vous intéresse, vous avez des idées constructives pour l'avenir de votre village ?

Venez vous exprimer à ce sujet lors de la consultation qui sera organisée dans votre village !

Les rendez-vous…

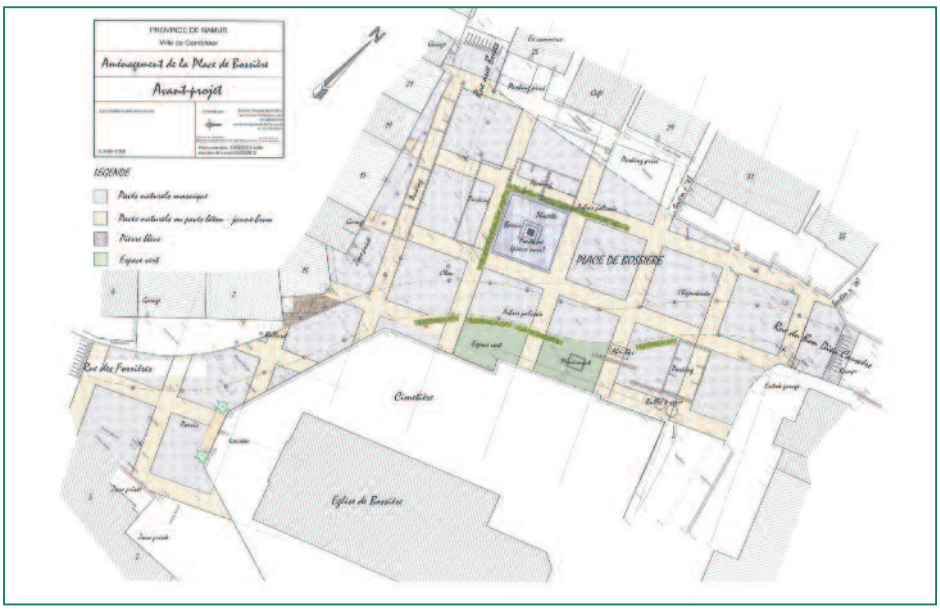
- lundi 25 avril à 19h30 : GRAND-MANIL : salle paroissiale Sainte-Thérèse
- mercredi 27 avril à 19h30 : ERNAGE : salle La Concorde
- lundi 02 mai à 19h30 : MAZY : salle du Ranil
- mercredi 04 mai à 19h30 : CORROY-LE-CHATEAU : salle du centre sportif
- mardi 10 mai à 19h30 : LES ISNES : maison des oeuvres
- jeudi 12 mai à 19h30 : BOSSIERE : La Bulle
- mardi 17 mai : BEUZET à 19h30 : salle paroissiale Saint-Pierre
- jeudi 19 mai : LONZEE à 19h30 : salle paroissiale Saint-Roch
- lundi 23 mai : GRAND-LEEZ à 19h30 : Espace Grand-Leez (salle du rez-de-chaussée)
- mercredi 25 mai à 19h30 : GEMBLOUX : Foyer communal (salle du bar)
- mardi 31 mai à 19h30 : GEMBLOUX : Foyer communal

Précédemment, Gembloux a initié pas moins de 13 dossiers jugés prioritaires, aujourd'hui mis en œuvre ou sur le point de l'être. Tour d'horizon des projets visant à préserver et dynamiser la ruralité et à améliorer votre cadre de vie…



GEMBLOUX

Construction d'une salle polyvalente à destination du public jeune - 706.233, 67 € (dont 80% de subside) : les travaux ont débuté en septembre 2015 et sont toujours en cours. L'utilisation du bâtiment est prévue d'ici la fin de l'année 2016.

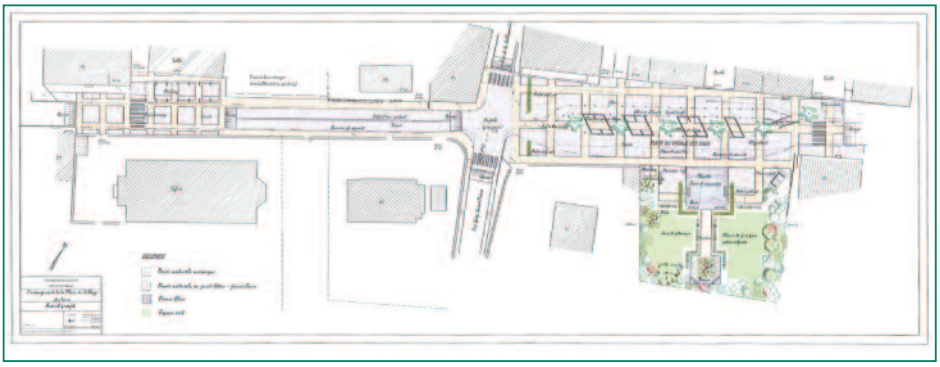


BOSSIERE

Aménagement de la Place de Bossière - 508.896, 13 € (dont 60% de subside) : les travaux ont commencé début avril 2016.

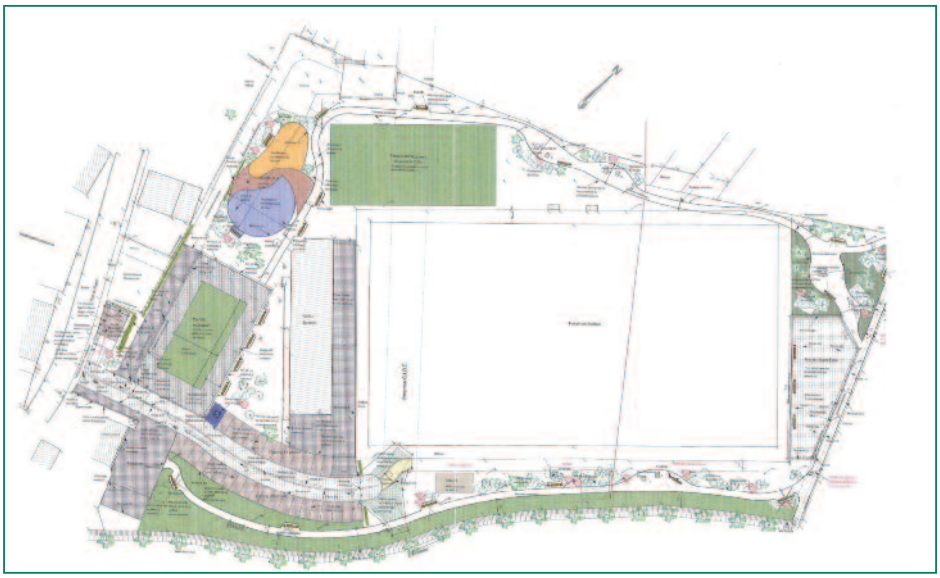
LES ISNES

Aménagement d'un cœur de village - 675.895 € (dont 60% de subside) : les travaux ont débuté en novembre 2015 et ont concerné la démolition du hangar situé en face de l'école. Ils sont momentanément interrompus pour raison de coordination avec le futur chantier d'agrandissement de l'école communale. La reprise de ceux-ci est prévue début 2017.



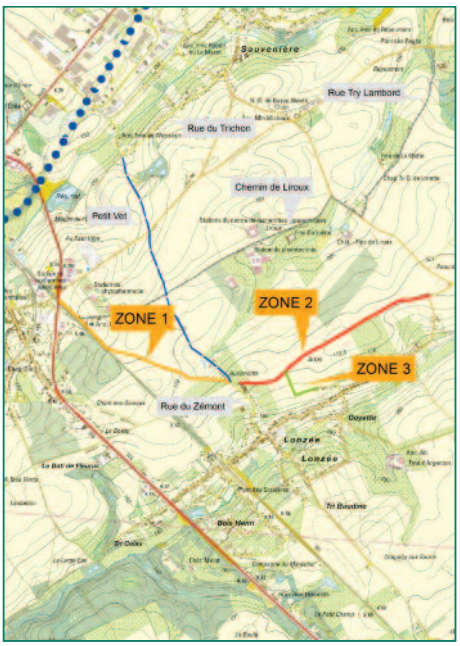
MAZY

Aménagement de l'Espace Costy - 1.057.940, 56 € (subsidié en partie par le Développement rural et Infrasports à raison de 880.000 €) : le lancement du marché des travaux est en cours pour la désignation d'un entrepreneur, le début des travaux est prévu fin 2016-début 2017.



LONZEE

Aménagement d'une liaison douce entre Lonzée et Gembloux - 863.965, 40 € (dont 80% de subside) : l'avant-projet est en cours d'élaboration.



BEUZET

Aménagement de la place face à l'église et de la liaison vers le centre sportif - 252.468, 24 € (dont 60% de subside) : un marché de services pour la désignation d'un Bureau d'Etudes est en préparation.



En savoir plus ? www.gembloux.be ou Christine Hubert christine.hubert@gemloux.be - 081/62.63.62

Des fascines de paille en bordure de champs : pour quoi faire ?!

Certains les auront déjà certainement aperçues au « Rond Point des 3 Clés » : plusieurs dizaines de mètres de barrages filtrants, appelés fascines, ont été placés à plusieurs endroits du territoire communal.

Gembloux, majoritairement agricole, est régulièrement victime d'inondations et de coulées boueuses.
Afin de lutter contre cette problématique, la Ville de Gembloux a cherché des solutions en concertation avec les agriculteurs et les riverains concernés, tout en s'informant sur ce qui se fait ailleurs.
Sur base des recommandations de la Cellule GISER de la Région wallonne, dont la mission est d'apporter un appui aux communes en terme de lutte contre les inondations par ruissellement et contre l'érosion des sols, les autorités communales ont décidé de consacrer un budget conséquent en vue du placement de fascines de paille en bordure de zones à risques.



Rue du Tige (Sauvenière)



Chaussée de Tirlemont (Gembloux)

Comment ça fonctionne ?

La fascine de paille s'avère être un dispositif relativement simple qui a fait ses preuves. Il s'agit d'une barrière perméable constituée de paille prise en sandwich entre deux grillages tendus sur des piquets.
Issues de concertations et négociations avec les agriculteurs et propriétaires concernés, 4 zones ont été identifiées, en 2015, comme nécessitant le placement de barrages filtrants.
La parcelle agricole en bordure du croisement de la N4/29 a été plantée d'environ 250m de fascines, de même que deux autres terres situées rue du Tige à Sauvenière et deux parcelles de riverains rue Suars également à Sauvenière.
La Ville prend en charge le coût du dispositif et de sa mise en place. L'agriculteur ou le propriétaire mettant gratuitement à disposition une bande de terrain est tenu d'entretenir environ tous les 3 ans la fascine (recharge de paille).
Dans le courant du printemps/été 2016, d'autres sites seront identifiés, en parfaite collaboration avec les agriculteurs et/ou propriétaires riverains, pour une mise en place de nouveaux barrages filtrants dans les mois suivants.

En savoir plus ? Christine Hubert, service Aménagement du territoire, christine.hubert@gembloux.be, 081/62.63.62
Hubert Falisse, service des Travaux, hubert.falisse@gembloux.be, 081/62.63.59

Enseignement

L'école de Sauvenière vous invite…

Située au centre du village, l'école communale accueille 130 enfants dans des locaux modernes et spacieux comprenant 3 classes de maternelle et 4 classes primaires dont certaines regroupent plusieurs années.
De nombreux projets sont mis en place chaque année comme par exemple, depuis deux ans, le jardin potager créé et géré par les élèves de 3ème maternelle et de 1ère primaire. Il permet aux enfants de découvrir par des activités pluridisciplinaires la biodiversité et les joies du jardinage.
Cette année, un projet ambitieux porté par l'ensemble des enfants de l'école depuis la 1ère maternelle à la 6ème primaire permettra lors de la fête de l'école, le samedi 28 mai, en famille ou entre amis, de découvrir ou de redécouvrir les lieux insolites, méconnus et emblématiques du beau village de Sauvenière lors d'une promenade-découverte.

Suivront des démonstrations sportives à l'école ainsi qu'un barbecue préparé par l'Association des Parents de l'école afin de poursuivre la journée en toute convivialité.

Le dimanche 29 mai, la traditionnelle brocante organisée par l'ApecS sur la place du village ponctuera le week-end.



L'affiche « Au fil du temps » réalisée par les élèves

En savoir plus ? Ecole de Sauvenière : directiongembloux3@gmail.com

CPAS

Un projet intergénérationnel entre écoles et maisons de repos : résidences "La Charmille" et "Saint-Joseph"

Bien que la plupart de nos activités soient accessibles aux familles, nous recevons régulièrement au sein des deux résidences du CPAS de GEMBLOUX, des jeunes de différentes écoles pour participer à des activités intergénérationnelles.







Une fois par mois, nous recevons la visite de la classe de 2ème primaire de l'école communale de Grand-Leez. L'occasion pour nous de faire sauter les crêpes à l'occasion de la chandeleur, de réaliser des masques de carnaval, décorer des œufs de Pâques.
Les enfants de 5ème primaire de l'école Libre de Lonzée nous ont récemment proposé une pièce de théâtre. Le spectacle teinté d'humour et débordant d'énergie était un divertissement assuré pour le plus grand bonheur de tous.

Nous accueillons également le Collège Saint-Guibert de GEMBLOUX. Les classes de 1 ère et 2ème différenciées nous proposent des ateliers de loisirs créatifs, un véritable moment d'échange qui finit toujours en chansons. Le prochain rendez-vous est déjà fixé pour une pizza party maison ! A l'initiative d'un de nos stagiaires, nous avons passé une agréable après-midi jeux de société avec la classe de 5ème primaire du Collège. Jeux de loto, scrabble ou encore dominos ont permis de rassembler petits et grands! L'atelier suivant fut axé sur la création de panneaux illustrant leurs passions favorites. Forts de cette rencontre constructive, nous nous reverrons sous peu pour d'autres aventures. Prochainement, la classe de 5ème et de 6ème agent d'éducation de Saint Guibert nous fera vivre un match d'improvisation.

Un autre projet intergénérationnel qui nous tient à cœur est notre séjour annuel à Houffalize qui rassemble six jeunes Gembloutois de l'opération "été solidaire" et dix résidents.

Toutes ces activités permettent aux jeunes de découvrir la maison de repos et d'aller à la rencontre des personnes âgées par le partage d'un moment de vie et de s'ouvrir à eux. Les jeunes leur apportent leur joie de vivre, leur spontanéité, leur énergie et leur motivation. D'autre part, ils permettent aux personnes âgées de maintenir un lien avec l'extérieur et de partager leurs souvenirs ou leur savoir avec les enfants. Jeunes et moins jeunes peuvent ainsi bannir leurs préjugés respectifs envers l'autre génération, se découvrir des points communs, se sentir utiles, valorisés, appréciés.

Brochure extrascolaire : été 2016

Demandez le programme !



Les vacances d'été approchent à grands pas et vous vous demandez, sans doute, comment occuper et divertir vos enfants ?!
Pas de panique, la brochure extrascolaire d'été est disponible au Service Jeunesse (30, rue Gustave Docq) et téléchargeable en ligne sur www.gembloux.be
Un large choix d'activités y est présenté… de quoi satisfaire les parents et amuser les enfants !

En savoir plus ? Ville de Gembloux – Service « Jeunesse » : stephanie.fortems@gembloux.be

Environnement

« Marrons-nous » un peu…

La Ville de Gembloux poursuit l'aménagement des abords du Centre sportif de l'Orneau. Après la construction d'une salle polyvalente, ce sont à présent 4 grandes mares à batraciens qui ont été creusées entre le hall sportif et la Nationale 4.
Le projet démarre d'une réflexion menée avec Natagora sur la manière de valoriser ce fond humide, en complément à la réserve naturelle de l'Escaille située de l'autre côté de la chaussée. Le projet bénéfice du soutien financier de la Région wallonne au travers de son appel à projets BiodiBap (favoriser la Biodiversité aux abords des bâtiments publics) pour lequel la Ville de Gembloux a été retenue.



En savoir plus ? Ville de Gembloux – Service environnement : julien.legrand@gembloux.be – 081/62.63.40

Le Printemps sans Pesticide : « Les produits dangereux J'm'en passe ! »

Détergents, détartrants, nettoie-fours, cirages, eau de javel, ammoniaque, soude caustique, certains aérosols, thermomètres au mercure, peintures, vernis, colles, résines, antirouilles, décapants, diluants, détachants, piles, batteries, accumulateurs, huiles de vidange, antigel, pesticides, engrais chimiques, encres, produits de labo photo….. Les déchets spéciaux des ménages regroupent des dizaines de produits dangereux par les effets néfastes qu'ils peuvent avoir sur la santé, l'environnement et le portefeuille !
Et pourtant, on peut en faire des choses sans les produits chimiques ! A travers l'humour un brin décalé d'un magicien maladroit, le BEP, votre intercommunale de gestion des déchets, vous invite à découvrir sur www.moinsdedechetsdangereux.be, des fiches pratiques et brochures téléchargeables pour vous aider à limiter la quantité et la nocivité de ce type de produits.

Vous soutenez le Printemps sans pesticides et privilégiez la réduction des produits dangereux ? Alors, participez au concours « Jardin nature admise » ! A gagner : 10 désherbeurs thermiques et 35 maisons à insectes (formulaire du concours sur www.moinsdedechetsdangereux.be) !

En savoir plus sur le désherbage thermique…

Un choc thermique va provoquer l'éclatement des cellules des parties aériennes de la plante. Ensuite, elle se dessèche et meurt. Seules les jeunes plantes meurent au premier passage. Les vivaces et annuelles plus robustes seront détruites par l'épuisement progressif des racines. Il faudra donc les traiter toutes les 2 ou 3 semaines au printemps et tous les mois en été et en automne. Après un an, les traitements pourront être espacés.

Une maison à insectes, ça sert à quoi ?

Les insectes amis (auxiliaires) sont utiles dans la lutte contre les parasites des plantes. Leur donner une maison permet de les attirer, de les retenir et d'assurer la pollinisation. Il faut placer de préférence l'abri à insectes au Sud ou au Sud-Est, le dos aux vents dominants.
Pour le préserver de l'humidité, il doit être surélevé au moins à 30 cm du sol et avoir un toit imperméable. A l'écart du bruit, des allées et venues et à proximité d'un parterre de fleurs sauvages, les insectes y séjournant auront un accès facile à leur nourriture.



En savoir plus ? www.bep-environnement.be

Environnement

Réemploi : Collecte de livres dans les parcs à conteneurs

Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet. Le samedi 18 juin, BEP Environnement en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie organise une collecte de livres dans les parcs à conteneurs.



Offrez une deuxième vie à vos livres

BEP Environnement invite les habitants à déposer, dans les 33 parcs à conteneurs de la Province, des livres dont ils n'ont plus utilité mais qui peuvent encore être lus par d'autres. Le but n'est pas de recycler ces livres pour en faire du papier mais bien de les redistribuer à des écoles, bibliothèques, associations…
Par exemple, un livre de jardinage pourrait finir entre les mains d'un club horticole, les livres pour enfants dans une classe de maternelle et les romans dans votre bibliothèque communale, pour que d'autres lecteurs en profitent !

Quels livres apporter ?

Seuls les livres en bon état seront acceptés. Il est demandé de ne pas apporter de magazines ou journaux. Dans le cas où vos livres sont conditionnés dans des caisses en carton, veillez à ce qu'elles puissent être manipulées par une personne seule.

Un geste environnemental et solidaire

Participer à cette action citoyenne, c'est poser un geste tant au niveau de l'environnement (mise en avant du principe de réutilisation) qu'en faveur de la solidarité.

En savoir plus ? www.bep-environnement.be

Ordonnance générale de police

Trottoirs et accotements

Au chapitre « on ne perd pas une occasion de s'instruire », cette édition du Bulletin communal vous propose de vous pencher sur la législation en matière de trottoirs et accotements. Qui fait quoi ? Quid des piétons ? Que faire en matière de sécurité ? L'occasion ici de faire le point sur les droits et devoirs de chacun…

Article 40 Les riverains doivent prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers sur les trottoirs et accotements bordant leurs propriétés. A défaut, la Ville peut y procéder d'office et à leurs frais, risques et périls.
Article 41 Le transport, la manipulation, le chargement, le déchargement ou le stationnement d'objets quelconques sur la voie publique doivent être effectués en prenant soin de ne pas obliger les piétons à quitter le trottoir ou de ne pas les incommoder autrement.
Article 42 Il est interdit au conducteur de tout véhicule de compromettre la sécurité et la commodité de passage des usagers des trottoirs et accotements ou encore de favoriser la dégradation ou la salissure de ceux-ci en s'y trouvant à l'arrêt ou en stationnement aux endroits non autorisés.
Article 43 Il est défendu d'encombrer la voie publique, les trottoirs ou les accotements de la voirie par le dépôt ou le placement, même momentané,



d'objets ou matériaux, quels qu'ils soient, sans autorisation expresse et écrite du bourgmestre, sauf le jour prévu pour le ramassage des objets encombrants.
Article 44 Tout habitant, propriétaire, locataire, usufruitier, mandataire ou occupant quelconque est tenu d'enlever et de placer devant la façade de son domicile, tout objet abandonné accidentellement sur la voie publique et constituant un danger pour les usagers ; il en avertit le Service des Travaux de la Ville qui procède à l'enlèvement. Si l'objet est très lourd et requiert personnel et matériel pour le déplacer, l'habitant qui le découvre en avise immédiatement la police locale; il avisera de même les susdits services s'il constate devant son domicile, soit des matières errantes ou glissantes, soit un effondrement de la voirie, soit tout autre incident susceptible de mettre en danger l'usager de la voie publique.

Centre Culturel de Gembloux
Cinéma Royal

En mai le cinéma fait ce qu'il lui plaît !

Du 10 au 29 mai le cinéma continue, des séances spéciales et innovantes, un cinéma qui se réinvente.

Au programme

Mardi 10/05 à 19h30
Le cinéma des voisins
(le Centre culturel invite ses voisins)
Centre culturel de Gembloux

Vendredi 13/05 de 17h à 20h
Projection d'art numérique avec DJ +
Projection de court-métrages.
Gare de Gembloux
(à confirmer)

Vendredi 20/05 à 20h
Projection du film "Demain"
Fédération Wallonne de l'Agriculture
(Partenariat à confirmer)
Centre culturel de Gembloux



Samedi 21/05 à 20h
Projection du film "Rock (and Roll) Isn't Only Rock and Roll"
+ Concert Rock (et projection d'art numérique de l'atelier mapping du vendredi 20/05)
Espace Grand-Leez

Dimanche 22/05 à 15h
Projection du film
"L'histoire du petit Paolo"
+ Goûter concert
(Dès 3 ans)
Centre culturel de Gembloux

Dimanche 29/05 en après-midi
Film + goûter concert
Maison de repos "La Charmille"

"Fête de la musique" Gembloux 18 juin 2016

Ca y est, c'est reparti !

6 scènes
26 groupes





Centre culturel de Gembloux au Cinéma Royal

Culture

Deux nouvelles boîtes à livres !



La nouvelle « Boîte à Lire » - Rue Notre Dame

Leur succès ne désemplit pas : on compte aujourd'hui deux nouvelles boîtes à livres (Gembloux - Troc en Stock) à Ernage et à la rue Notre Dame. Le concept ? Déposer un livre et en emporter un en échange… A ce jour, vous pouvez donc trouver ces boîtes aux **adresses suivantes** :

- **Gembloux** : Agricovert (Chaussée de Wavre 37)
- **Gembloux** : D'autres mondes (rue Notre-Dame 16)
- **Gembloux** : Gare de Gembloux (dans la salle d'attente à droite des guichets)
- **Bossière** : Pharmacie Brodeoux (rue de la Croix-Rouge 20)
- **Ernage** : J'ose lire (rue Omer Pierard 137)
- **Lonzée** : Catherine Prunet (sur la petite place, au pied du club des jeunes : frigo vintage).

En savoir plus ? isabelle.sapin@hotmail.com

Télé-accueil

Recherche de nouveaux volontaires





Du côté des aînés

Première édition du thé dansant…

Toujours très actif, le Conseil Consultatif Communal des Aînés « L'Age d'Or » vous propose pour sa 1ère édition un « Thé dansant » ce jeudi 28 juin 2016 à 14h au Foyer Communal de Gembloux.
L'occasion de fêter ensemble le solstice d'été sur la piste de danse et sous des tonalités musicales enivrantes.

En savoir plus ? Ville de Gembloux - Christelle PILETTE 081/62.63.34

Nos joies, nos peines…

Ils sont nés…

Février

Raphaël STEINIER, Noémie BAILLY, Jonas DE PRIESTER, Lucie ERGOT, Hugo DEBEVERE, Yannis VANDERMOTTEN, Nohan DRUART, Kayla NAKURE, Mila GUSTIN, Elise DE FAVEREAU DE JENERET, Aélis MOTTART, Sophie-Michelle DELEUSE, Alissa STORDEUR PICRON, Marilou HENRY, Manaé GOULARD, Alyssa DELBAR, Léopold CHRISTOPHE, Lalie CAVRENNE, Jules LEBRUN, Evan SODJI DOGLO, Elise ROY, Léo DENIS, Antoine ROBIN, Justin BEHIN, Florian RUBBERS, Raphaël DEBROUX, Léa DERMIEN.

Mars

Antoine MINET, Analia KAZADI MUSWA, Mia GOFFAUX, Oceane VAN TUYKOM, Sacha POPPE, Nael DAHMOUNI, Noah GRENSON YIP, Victoria HOC, Ondine HOC, Léonore LIGOT, Jeanne PAIROUX, Alix BAUWENS, Valentine VERBELEN, Léo TILMANT, Robin VANDEPUTTE, Sacha VAN DE GAER, Arthur DEMOLDER MAIAROTA, Charlie SWILLE.

Ils se sont mariés….

Février

/

Mars

Nicolas GONCALVES DOS SANTOS et Fabienne PIRLOT (Gembloux), Gilles MASURE et Sophie DE WAEGENEER (Gembloux).

Ils nous ont quittés…

Février

Héloïse DRICOT (93 ans), Yolande FRESON (90 ans), Aimé CROHAIN (86 ans), Stefan NUTTINCK (85 ans), Ivette BASSINNE (84 ans), Roger BAUER (83 ans), Marie SEGERS (83 ans), Marie-Madeleine DELVIGNE (83 ans), Jacqueline NICOLAS (83 ans), Gontran VAN OOSTENRYCK (77 ans), Nicole DUPONT 77 ans), Paul JAUCOT (90 ans), Camille MARON (72 ans), Marcel PAVOT (72 ans), Bernard GRIDELET (66 ans), Odette WATTECAMPS (66 ans), Anne SOUSSIGNE (57 ans).

Mars

Giuseppina FERRARI (97 ans), Pierre CHARLENT (94 ans), Marcel LORIAUX (92 ans), Jean VANDAM (89 ans), Daniel SAVONIE (88 ans), Antonia CORATTI (87 ans), Georges DELAIRE (85 ans), Hélène VANDY (85 ans), Hélène DUSSART (85 ans), Germaine BERENGER (84 ans), Joseph RODERBOURG (78 ans), Marcel GREDE (73 ans), Georges MARCHAL (72 ans), Louise CLOSSET (71 ans), Michel PIERET (71 ans), Christian VINCENT (69 ans), Dina LIEVIN (66 ans), Alain LENTZ (64 ans), Michel JADOUL (63 ans), Christine LAMBERT (63 ans), Michel BLACK (55 ans).

